

27 Mars 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ACTION LOGEMENT ET SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE SIGNENT UNE CONVENTION-CADRE POUR LE LOGEMENT DES SALARIÉS**

**Gaël Perdriau, Maire de Saint-Etienne, Président de Saint-Etienne Métropole, Frédéric Reynier, Président du Comité régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes et Daniel Florence, Vice-président, ont officialisé leur partenariat lors de la signature, ce mercredi 27 mars, de la convention-cadre de territoire en faveur du logement des salariés.**

Au regard de leurs stratégies concordantes étayées par une analyse commune des enjeux en matière de logement, Saint-Etienne Métropole et Action Logement s'engagent dans cette convention, conclue pour 3 ans, à mettre en oeuvre des actions concrètes en faveur du logement des salariés sur le territoire stéphanois.



Pour Saint-Etienne Métropole :

- Afin d'améliorer la performance énergétique des logements et le pouvoir d'achat des ménages, des **aides financières seront mobilisées en faveur des propriétaires** au travers des dispositifs de requalification du parc privé (Programmes d'intérêt Général, OPAH...);
- Une aide spécifique sera mise en place pour accompagner **l'accession à la propriété pour les primo-accédants** en favorisant la rénovation énergétique des logements ;
- Pour répondre aux enjeux de réhabilitation et de renouvellement du parc HLM, des aides financières seront mises en place pour permettre **l'amélioration de la performance énergétique** des logements existants, **la démolition des logements les plus obsolètes** et la production d'une **offre nouvelle de qualité** ;
- Afin de répondre aux **parcours résidentiels des ménages** en lien avec leurs parcours professionnels, Saint-Etienne Métropole diffusera **une information aux demandeurs de logements sociaux** sur les lieux d'enregistrement, leurs droits et les modalités pratiques des demandes ;
- Saint Etienne Métropole associera Action Logement aux instances locales concernées par la vie économique afin de renforcer le lien emploi-logement.

### Pour Action Logement :

- Action Logement s'est engagé dans un **diagnostic emploi-logement** qui permettra de repérer d'éventuelles difficultés liées au logement dans les politiques de recrutement des entreprises implantées sur le territoire métropolitain ;
- Afin de favoriser l'offre de logements locatifs sociaux correspondant aux attentes des salariés, Action Logement mobilisera ses prêts pour financer des opérations de **réhabilitation et de production de logements locatifs sociaux diversifiés et de qualité**. **Action Logement est le partenaire financier central de l'agence nationale de rénovation urbaine avec laquelle la Métropole vient de conventionner un investissement de 280 M€ sur 6 quartiers ;**
- Des aides aux travaux pour les propriétaires de logements privés seront mobilisées afin d'**améliorer le parc privé existant et contribuer à une meilleure performance énergétique des logements ;**
- **Afin d'accompagner la remise sur le marché des logements privés réhabilités et faire revenir les salariés dans ces quartiers**, Action Logement met en place une aide à destination des propriétaires bailleurs pour trouver des locataires. Une démarche volontariste sera mise en œuvre par Action Logement pour rapprocher l'offre de logements réhabilités et les demandes des salariés, mettre en avant les nouveaux atouts des quartiers réhabilités et proposer des outils de sécurisation (L'AVANCE LOCA-PASS® et [Visale](#)).
- **Le dispositif « Louer pour l'emploi »** sera expérimenté sur le territoire de la Métropole pour favoriser la mobilisation des propriétaires bailleurs en faveur du logement des salariés. Plusieurs outils seront mis en place pour faciliter l'accès aux logements privés aux salariés en mobilité professionnelle : sécurisation des loyers sur toute la durée du bail par le dispositif Visale, prise en charge des dégradations locatives...
- **Pour développer l'accession à la propriété et favoriser ainsi la mixité sociale**, Action Logement leur proposera ses services de conseils financiers, son prêt accession et son accompagnement social personnalisé, en cas de difficulté de l'accédant après son acquisition.

**Gaël Perdriau, Président de la métropole**, a déclaré : *« Saint-Etienne Métropole mène une politique économique dynamique visant la création d'un environnement favorable au développement des entreprises du territoire et à l'accueil de nouvelles activités. Par ailleurs, au travers de son 3<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat, la métropole mène une politique ambitieuse en matière d'habitat et de renouvellement urbain dotée de 90 millions d'euros d'investissements pour les 6 prochaines années afin de renforcer l'attractivité résidentielle et de favoriser la production d'une offre d'habitat de qualité et diversifiée qui réponde aux besoins de tous les ménages ».*

**Frédéric Reynier, Président du Comité Régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes** souligne qu'*« Action Logement, porté par sa mission d'utilité sociale, œuvre pour faciliter l'accès au logement des salariés des entreprises et pour améliorer les conditions des parcours résidentiels. Grâce à son organisation de proximité, Action Logement est à l'écoute des besoins des territoires et développe des réponses adaptées aux attentes des salariés, des entreprises et des collectivités locales. »*

## A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 60 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) - @ActionLogement – [www.visale.fr](http://www.visale.fr) - @Visale\_fr

## A PROPOS DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Devenue Communauté Urbaine en janvier 2016, Saint-Etienne Métropole est une Métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le territoire est en pleine mutation avec une tendance démographique qui s'améliore et est redevenue positive. Le niveau de l'emploi s'est redressé avec une tertiarisation renforcée et des filières d'excellence qui se développent.

### Saint-Etienne Métropole :

- 53 communes, 404 000 habitants, + 4 900 habitants entre 2011 et 2016 ;
- Près de 150 000 emplois dans le secteur privé, près de 20 000 entreprises (une part d'emploi industriel qui est passée de 48% en 1968 à 16% en 2014 avec une progression de 3% sur la période) ;
- 26 000 étudiants (dont plus de 3 000 étrangers) scolarisés dans une vingtaine d'établissements avec une hausse de 6,4 % des effectifs sur les cinq dernières années. 1 université, 5 campus en centre-ville, 10 grandes écoles. Un label initiative d'excellence IDEX LYON dans le cadre du site Lyon/Saint-Etienne doté à hauteur de 800 millions d'euros.
- Un objectif de réhabilitation de 23 400 logements sur une période de 6 ans dans le cadre du projet de 3<sup>ème</sup> Programme Local de L'habitat et un engagement financier prévisionnel pour la Métropole de 90 M€ sur la période.
- Une convention de renouvellement urbain signée le 14 mars dernier avec l'Agence nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et les partenaires locaux, avec quelque 280 millions d'euros qui seront injectés dans les dix prochaines années en faveur du renouvellement urbain de 6 quartiers de la Métropole.

## CONTACTS PRESSE

### Saint-Etienne Métropole :

Pierre CHAPPEL : pierre.chappel@saint-etienne.fr - 04 77 48 74 26

Alice POIZAT : alice.poizat@saint-etienne-metropole.fr - 04 77 49 98 19

### Action Logement - Communication Auvergne-Rhône-Alpes :

Magali VILLARET : 06 11 853 843 - magali.villaret@actionlogement.fr